

L'avis public à la concurrence du présent marché a fait l'objet d'une publication le 14/11/2024 sur www.xmarches.fr sous la référence 2024-55CA

Pouvoir adjudicateur :

Communauté d'Agglomération Epernay Coteaux et Plaine de Champagne

Place du 13ème RG BP 80526 51331 EPERNAY Cedex

marches@epernay-agglo.fr

Profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr>

Nature : Communauté de communes

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Objet du marché :

Intitulé : 2024-55CA CREATION GRAPHIQUE, MISE EN PAGE ET IMPRESSION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE - Lot 1 :

Objet de la délégation : La présente consultation concerne des prestations de création graphique, de mise en page pour le journal d'Epernay Agglo Champagne et d'impression pour les supports de communications de la collectivité (journal, flyers, cartes de visite, affiches...).

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter du 05 février 2025, ou à défaut, de sa date de notification si celle-ci intervient après cette date. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de période de reconduction est fixé à un (1). La durée de la période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de deux (2) ans.

L'ensemble du contenu des prestations est détaillé dans le Cahier des Clauses Techniques Particulière

Type de marché : Services

Nomenclature (CPV) : 79822500-7 - Services de conception graphique.

Lieu d'exécution :

L'avis concerne la conclusion d'un accord cadre

Critères d'attribution :

Par pondération :

Critère qualité Qualité - coefficient 60

Critère prix Prix des prestations - coefficient 40

Procédure :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 10

Date d'attribution : 19/02/2025

Montant final HT : 12 000 €

Opérateur économique attributaire :

LATITUDE

5 RUE JACQUES BREL - 44800 SAINT-HERBLAIN

France

Mail : consultation.a.o@agence-latitude.fr

Renseignements complémentaires :

Renseignements pouvant être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Introduction des recours :

Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;

Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ;

Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

Consultation du contrat :

Service auprès duquel la convention peut être obtenue ou consultable (dans le respect des secrets protégés par la loi) :

Communauté d'Agglomération Epernay Coteaux et Plaine de Champagne

Place du 13ème RG BP 80526

51331 EPERNAY Cedex

L'avis public à la concurrence du présent marché a fait l'objet d'une publication le 14/11/2024 sur www.xmarches.fr sous la référence 2024-55CA

Pouvoir adjudicateur :

Communauté d'Agglomération Epernay Coteaux et Plaine de Champagne
Place du 13ème RG BP 80526 51331 EPERNAY Cedex
marches@epernay-agglo.fr

Profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr>

Nature : Communauté de communes

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Objet du marché :

Intitulé : 2024-55CA CREATION GRAPHIQUE, MISE EN PAGE ET IMPRESSION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE - Lot 2 :

Objet de la délégation : La présente consultation concerne des prestations de création graphique, de mise en page pour le journal d'Epernay Agglo Champagne et d'impression pour les supports de communications de la collectivité (journal, flyers, cartes de visite, affiches...).

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter du 05 février 2025, ou à défaut, de sa date de notification si celle-ci intervient après cette date. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de période de reconduction est fixé à un (1). La durée de la période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de deux (2) ans.

L'ensemble du contenu des prestations est détaillé dans le Cahier des Clauses Techniques Particulière

Type de marché : Services

Nomenclature (CPV) : 79810000-5 - Services d'impression.

Lieu d'exécution : 51 51 - Marne

L'avis concerne la conclusion d'un accord cadre

Critères d'attribution :

Par pondération :

Critère qualité Qualité - coefficient 50

Critère prix Prix des prestations - coefficient 40

Critère qualité Performances en matière de protection de l'environnement - coefficient 10

Procédure :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 3

Date d'attribution : 19/02/2025

Montant final HT : 200 000 €

Opérateur économique attributaire :

LE REVEIL DE LA MARNE

RUE HENRI DUNANT BP 120 - 51204 EPERNAY CEDEX

France

Mail : tony@imprimerie-lereveil.com

Renseignements complémentaires :

Renseignements pouvant être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Introduction des recours :

Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;

Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ;

Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

Consultation du contrat :

Service auprès duquel la convention peut être obtenue ou consultable (dans le respect des secrets protégés par la loi) :

Communauté d'Agglomération Epernay Coteaux et Plaine de Champagne

Place du 13ème RG BP 80526

51331 EPERNAY Cedex